

REVENDEICATIONS DU SNCT-CGC

Directeur Départemental (DGI)

Ce grade a pour correspondance [l'emploi de Chef des Services du Trésor Public \(CSTP\)](#) dans la filière « gestion publique » ([voir éléments de correspondance](#))

- **Maintien de la grille **indiciaire**** qui est quasiment identique à celle connue pour l'emploi de CSTP à la DGCP (3 échelons allant de l'INM 714 à 821).

Nous revendiquons que soit conservée la durée moyenne actuellement connue pour les échelons du grade de Directeur Départemental de la DGI (soit au total 5 ans au lieu et place de 5 ans et 6 mois au sein de la DGCP pour l'emploi de CSTP) .

- **Maintien du régime **indemnitaire**** le plus favorable. En l'absence d'éléments d'information transmis par l'Administration concernant le régime indemnitaire du grade de Directeur Départemental à la DGI, nous ne sommes pas en mesure de d'établir une démarche comparative des barèmes indemnitaires concernés.

- **Maintien de la notion de grade** lors de la fusion de *l'emploi* de CSTP de la DGCP et du *grade* de Directeur Départemental de la DGI.

-**Maintien des possibilités de promotion offertes à la DGI telles que celles permettant d'accéder :**

-au grade de numéro un départemental,

-au grade de Conservateur des hypothèques Bureau de la 2ème à la 1ère catégorie (HED Chevron III- INM 1 270 ou HEE chevron II - 1 332) .

- **possibilité d'accéder à l'emploi de Chef des Services Comptables (CSC)** de la 2ème catégorie *revalorisée* (HEB). Cette promotion serait désormais directement offerte en HEB.

voir « [problématique CSC](#) – point 1 : La nouvelle grille indiciaire du statut d'emploi de Chef des services comptables . »

-**Maintien** pour l'accès au grade supérieur (**Numéro un départemental** grade de reclassement des TPG de l'ex-DCGP et du grade de Chef des Services fiscaux de l'ex-DGI), **d'un ratio promus/promouvables . En effet, un ratio est actuellement connu pour l'accès au grade de Chef des Services fiscaux de l'ex-DGI.**

[\(voir également nos revendications indiciaires complémentaires pour le grade de reclassement à la DGFIP\)](#)